



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

1134, Grande Allée Ouest, bur. RC 01
Québec (Québec) G1S 1E5

T 418 651-3343

Sans frais 1 866 951-3343

F 418 651-1127

fqm.ca

Le 28 juin 2022

VIA le SDÉ

Me Véronique Dubois

Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Sujet : Dossier R-4110-2019, phase 2. Plan d'approvisionnement 2020-2029
d'Hydro-Québec**

**Réponses aux demandes de renseignements no. 1 formulées par la Régie
de l'énergie (ci-après « Régie ») et par le Regroupement pour la transition,
l'innovation et l'efficacité énergétiques (ci-après « RTIEÉ ») à la
Communauté maritime des îles-de-la-Madeleine (ci-après « Communauté
maritime »)**

Chère consœur,

Vous trouverez en pièce jointe de la présente les réponses de la Communauté maritime aux demandes de renseignements no.1 formulées par la Régie et par le RTIEÉ.

Plus particulièrement pour la demande de renseignements du RTIEÉ, la Communauté maritime souligne:

- Que les questions 1.1.1 à 1.1.5 de la demande de renseignement portent sur des éléments contenus à la preuve du RTIEÉ et non sur la preuve de la Communauté maritime; et
- L'absence de lien direct entre la portée de la phase 2 de la présente instance et la teneur de la question 2.2.2 de la demande de renseignements ainsi formulée.

Malgré ces constats, la Communauté maritime a tout de même répondu à ces questions. Néanmoins, ces réponses ne peuvent être considérées comme une admission de la part de la Communauté maritime quant à la pertinence ou la recevabilité de ces questions. Cela étant, la Communauté maritime se réserve le droit de formuler tout argument à l'encontre de ces questions, le cas échéant.



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, Chère consœur, nos plus cordiales salutations.

Antoine Bouffard, avocat
Procureur de la Communauté maritime